

Jeux olympiques spéciaux 2017-2018
Exigences techniques – patinage artistique
(événements nationaux de Patinage Canada)
(18 juillet 2017)

Les règlements de patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada (OSC) sont basés sur les programmes de Patinage Plus et de Patinage STAR de Patinage Canada. Les règlements de l'Union internationale de patinage (ISU) ou de Patinage Canada s'appliquent, sauf en cas de conflit avec les règlements sportifs officiels d'OSC en matière de patinage artistique, auquel cas ces derniers prévalent.

Note : Toute référence à la musique vocale permise concerne uniquement les événements nationaux de Patinage Canada.

Tous les changements apportés aux exigences sont soulignés.

A. Épreuves officielles

PATINAGE EN SIMPLE : hommes et femmes

Niveaux 1 à 6 et épreuve ouverte

Programme de style libre seulement

DANSE : hommes, femmes et couples

Niveaux d'introduction* et 1 à 6

2 danses sur tracé prescrit déterminées selon le tirage au sort de Patinage STAR de Patinage Canada

*Veuillez noter que l'épreuve de danse de niveau d'introduction n'est pas offerte en compétition provinciale ou nationale.

PATINAGE EN COUPLE

Niveaux 1 à 3

Programme de style libre seulement

Veuillez consulter les renseignements sur les épreuves pour les conditions d'admissibilité.

Catégories SUPPLÉMENTAIRES : (ces catégories NE SERONT PAS offertes aux compétitions provinciales ou aux Jeux du Canada)

Les compétitions régionales et sur invitation peuvent offrir plus que les catégories énoncées de patinage artistique de Patinage Canada pour les Jeux olympiques spéciaux, si le temps le permet. Les événements peuvent compter des éléments de Patinage Plus de Patinage Canada. Des compétitions des éléments de Patinage Plus ne seront pas offertes au niveau de compétition provinciale ou nationale. Les patineurs ne peuvent s'inscrire que dans un système, soit les catégories des compétitions des éléments de Patinage Plus ou les catégories de Patinage Canada pour les Jeux olympiques spéciaux.

Toute catégorie des exigences techniques de programme de compétition de Patinage STAR peut être utilisée, p. ex. improvisation, interprétation, démonstration, etc. Ces catégories ne seront pas offertes aux compétitions provinciales ou nationales.

B. Exigences des programmes techniques de patinage artistique des Jeux olympiques spéciaux

PATINAGE EN SIMPLE

Niveau 1

Pour les patineurs travaillant les étapes 1 à 3 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir réussi l'étape 4.

*** Règle de sécurité pour le niveau 1 – Les patineurs sont tenus de porter un casque protecteur homologué CSA en tout temps sur la glace, y compris en compétition.**

Programme de style libre d'une durée de 1 min. +/- 10 sec. (Musique vocale permise.)

Le programme doit comporter les éléments suivants des étapes 1 à 3 du programme Patinage Plus :

6 éléments en tout

2 éléments de sauts

- a) Saut glissé avant sur deux pieds
- b) Saut glissé arrière sur deux pieds

2 virages

- a) Virage avant sur 2 pieds
- b) Virage arrière sur 2 pieds

1 glissé

- a) Glissé avant 2 pieds à 1 pied sur une courbe

Autre

- a) Séquence poussée-glissé arrière

Aucune répétition d'un saut, d'un glissé ou autre. Aucun élément supérieur à ceux de l'étape 3 de Patinage Plus.

Voir les critères d'évaluation de Patinage Plus de Patinage Canada

Les juges notent les aspects suivants : habiletés de patinage, performance et exécution

Niveau 2

Pour les patineurs travaillant les étapes 4 à 6 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir réussi l'étape 6.

*** Règle de sécurité pour le niveau 2 (pour les patineurs n'ayant pas encore réussi l'étape 5) – Les patineurs sont tenus de porter un casque protecteur homologué CSA en tout temps sur la glace, y compris en compétition.**

NOTE: Si un patineur ne porte pas de casque protecteur lors d'un événement, il doit fournir la fiche de rendement de Patinage Plus prouvant qu'il a terminé l'étape 5 avec succès.

Programme de style libre d'une durée maximale de 1 min. 40 sec. *Musique vocale permise. Le programme doit comporter les éléments suivants des étapes 4 à 6 de Patinage Plus :*

6 éléments en tout

3 éléments de saut

- a) Saut puissant
- b) Saut puissant avec rotation (saut de valse)
- c) Combinaison de sauts – d'avant à arrière sur 2 pieds – d'arrière à avant sur 2 pieds.

2 éléments de pirouette

- a) Pirouette avant sur 1 pied (courbe en spirale à partir d'une position immobile ou de croisés arrière)
- b) Pirouette assise sur 2 pieds

1 arabesque

- a) Arabesque avant (choix de pied, sans appui)

Aucune répétition d'un saut, d'une pirouette ou d'une arabesque. Aucun élément supérieur à ceux de l'étape 6 du programme Patinage Plus.

Voir les critères d'évaluation de Patinage Plus de Patinage Canada

Les juges notent les aspects suivants : habiletés de patinage, performance et exécution

Niveau 3

Pour les patineurs STAR ayant réussi l'étape 6 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir maîtrisé plus de 3 sauts simples.

Programme de style libre d'une durée maximale de 1 min. 40 sec. *Musique vocale permise.*

Le programme doit comprendre des éléments de STAR 1.

6 éléments en tout

3 éléments de saut

- a) Saut de valse
- b) Salchow
- c) Saut de boucle piquée

2 éléments de pirouette

- a) Pirouette avant debout
- b) Pirouette arrière debout

1 arabesque

- a) Séquence de pas circulaires en position arabesque

**** 2 arabesques, une sur chaque pied, exécutée en cercle dans la même direction.**

Aucune répétition d'un saut, d'une pirouette ou d'une arabesque. Aucun élément supérieur à ceux de STAR 1.

Voir les critères d'évaluation de STAR 1

Les juges notent les aspects suivants : habiletés de patinage, performance et exécution

Niveau 4

Pour les patineurs qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.

Programme de style libre d'une durée de 2 min. +/-10 sec. *Musique vocale permise.*

9 éléments en tout

5 éléments de saut

- a) Simple salchow
- b) Simple boucle piquée
- c) Combinaison saut de valse et boucle piquée
- d) Simple boucle
- e) Simple Flip ou Lutz

2 éléments de pirouette

- a) Pirouette arrière debout
- b) Pirouette assise ou arabesque avec entrée avant, sans changement de pied, sans entrée sautée et sans variation de positions. Une pirouette avant debout est interdite.

1 séquence d'arabesques avant

Séquence de deux arabesques avant sur chaque pied, séparée par 8 pas au maximum et sans appui sur la carre intérieure ou extérieure. Chaque arabesque doit être maintenue un minimum de trois secondes.

1 séquence de virages

Virage trois avant extérieur, croisés arrières et Choctaw arrière intérieur – 4 répétitions **(deux séquences par pied doivent être exécutées, p. ex. : D-G-D-G)**

Pas de saut, de pirouette ou d'arabesque supplémentaire. Aucun élément supérieur à ceux de STAR 2

Voir les critères d'évaluation de STAR 2

Les juges notent les aspects suivants : habiletés de patinage, performance et exécution selon les critères d'évaluation de STAR 2

Niveau 5

Pour les patineurs qui ne maîtrisent pas les doubles sauts

Programme de style libre d'une durée de 2 min. +/- 10 sec. *Musique vocale permise.*

8 éléments en tout

5 éléments de saut

- a) Tous les sauts simples sont permis incluant l'Axel
- b) Doit inclure au moins 1 saut de type axel (saut de valse ou axel simple)

- c) Doit inclure 5 types de sauts simples différents (Note : le saut de valse et l'axel sont considérés être du même type). Si les 5 différents types d'éléments de saut ne sont pas exécutés, le type d'élément de saut répété sera invalidé.
- d) Doit inclure une combinaison simple boucle +simple boucle (**aucun autre saut de boucle ne peut être exécuté**).
- e) 1 combinaison de saut additionnelle au maximum (*les combinaisons de sauts ne peuvent comporter plus de 2 sauts).
- f) Les séquences de sauts sont interdites.
- g) Aucun saut ne doit être exécuté plus de deux fois. Tout saut répété doit être exécuté en combinaison.

2 éléments de pirouettes

- a) Doit inclure une pirouette arrière debout.
- b) Doit inclure une combinaison avec au moins une pirouette arabesque et une position assise et doit débiter avec une entrée avant. Pas d'entrée sautée, pas de variation de position, le changement de pied est facultatif.

1 séquence d'arabesque avant

Une séquence de deux arabesques avant, séparée par 4 pas au maximum – une arabesque sur chaque pied sans appui sur la carre intérieure ou extérieure. Chaque arabesque doit être maintenue pour un minimum de trois secondes.

Pas de saut, pirouette ou arabesque supplémentaire. Aucun élément supérieur à ceux de STAR 4

Voir les critères d'évaluation de STAR 3

Les juges notent les aspects suivants : habiletés de patinage, performance et exécution selon les critères d'évaluation de STAR 3

Niveau 6

Pour les patineurs qui travaillent les doubles sauts.

Programme de style libre d'une durée de : 2 min. +/- 10 sec. *Musique vocale permise.*

8 éléments en tout

5 éléments de saut

- a) 2 doubles sauts au maximum. Les doubles sauts ne peuvent ni faire partie d'une combinaison ni être répétés.
- b) Doit inclure au moins un saut de type axel. Si aucun saut de type axel n'est exécuté, le dernier élément de saut sera invalidé.
- c) 2 combinaisons de sauts au maximum. Les combinaisons de sauts ne peuvent comporter plus de deux sauts.
- d) Les séquences de sauts sont interdites.
- e) Aucun saut ne doit être exécuté plus de deux fois. Tout saut répété doit être exécuté en combinaison.

2 éléments de pirouette

- a) Une pirouette assise ou arabesque. Entrée sautée facultative, pas de changement de pied, pas de variation de position.
- b) Une pirouette combinée. Pas d'entrée sautée et pas de variation de position, changement de pied facultatif. Les 3 positions de base doivent être tentées à défaut de quoi le pointage de l'exécution (PE) accordé par les juges reflétera la lacune.

1 séquence d'arabesque avant

Une séquence de deux arabesques avant séparées par 4 pas au maximum – une arabesque sur chaque pied, sans appui sur la carre intérieure ou extérieure. Chaque arabesque doit être maintenue pour un minimum de trois secondes.

Pas de saut, de pirouette ou d'arabesque supplémentaire. Aucun élément supérieur à ceux de STAR 5. La notation par calcul de point cumulative sera utilisée (CPC).

Épreuve ouverte

Les patineurs doivent avoir réussi le test senior bronze de Patinage Canada ou un test de niveau supérieur. Épreuve destinée aux patineurs capables d'exécuter plus de 2 doubles sauts.

Programme libre d'une durée : 3 min. +/- 10 sec. Musique vocale permise.

6 éléments de sauts

- a) Tous les sauts sont permis
- b) Doit inclure au moins un saut de type axel. Si aucun saut de type axel n'est exécuté, le dernier élément de saut sera invalidé.
- c) 3 combinaisons ou séquences de sauts au maximum. Les combinaisons de sauts ne doivent pas comporter plus de 2 sauts.
- d) Aucun saut ne doit être exécuté plus de 2 fois. Tout saut répété doit être exécuté dans une combinaison ou une séquence.

3 pirouettes. Aucune pirouette de difficulté supérieure au niveau B.

- a) 1 pirouette combinée, changement de pied obligatoire.
- b) 1 pirouette sautée dans une position sans changement de pied.
- c) 1 pirouette de n'importe quelle nature.

1 séquence de pas

Une séquence de pas, séquence d'arabesque ou séquence chorégraphiée.

Aucune séquence de pas ou d'arabesque de difficulté supérieure au niveau B.

****Note:** Les juges tiennent compte de la première séquence de pas ou d'arabesque du programme répondant aux exigences minimales qui est reconnue.

La notation par calcul de point cumulative sera utilisée (CPC).

DANSE – ÉPREUVES EN SOLO ET EN COUPLE

Danse – niveau d'introduction (au niveau des compétitions sur invitation et régionales seulement)

Les patineurs ne doivent avoir réussi aucun test de danse. Les patineurs doivent exécuter les éléments suivants :

- Poussées progressives avant en cercle dans le sens horaire (un cercle complet)
- Poussées progressives avant en cercle dans le sens antihoraire (un cercle complet)
- Chassés avant dans le sens horaire (un cercle complet)
- Chassés avant dans le sens antihoraire (un cercle complet)
- Roulé swing avant sur l'axe (deux sur chaque pied)
- Chassé glissé en cercle dans le sens horaire (un cercle complet)
- Chassé glissé en cercle dans le sens antihoraire (un cercle complet)
- Roulés croisés extérieurs avant (deux sur chaque pied)

Veillez noter que cette épreuve ne donne pas lieu à un classement ni à une médaille. Les patineurs recevront une fiche de rendement et un ruban ou certificat (mérite, bronze, argent ou or)

Danse de niveau 1

Les patineurs doivent avoir réussi une danse de niveau préliminaire (STAR 2a, STAR 2b ou STAR 3a)

Saison 2017-2018

- Canasta (2 séquences)
- Baby Blues (2 séquences)

Danse de niveau 2

Les patineurs ne doivent pas avoir réussi le test complet de danse junior bronze (STAR 5).

Saison 2017-2018

- Swing (2 séquences)
- Fiesta (2 séquences)

Danse de niveau 3

Les patineurs ne doivent pas avoir réussi le test complet de danse senior bronze.

Saison 2017-2018

- Willow (2 séquences)
- Ten-Fox (2 séquences)

Danse de niveau 4

Les patineurs ne doivent pas avoir réussi le test complet de danse junior argent.

Saison 2017-2018

- Valse européenne (2 séquences)

- Fox-trot (2 séquences)

Danse de niveau 5

Les patineurs ne doivent pas avoir réussi le test complet de danse senior argent.

Saison 2017-2018

- Killian (4 séquences)
- Blues (2 séquences)

Danse de niveau 6

Les patineurs doivent avoir réussi le test complet de danse senior argent. Aucune restriction concernant le nombre de danses de niveau or réussies.

Saison 2017-2018

- Quickstep (3 séquences)
- Samba argent (2 séquences)

Toutes les danses seront notées conformément aux lignes directrices de Patinage Canada. Veuillez consulter l'annexe sur la notation.

ÉPREUVE DE PATINAGE EN COUPLE – STYLE LIBRE

Patinage en couple de niveau 1

Admissibilité : Les deux membres du couple doivent avoir au moins atteint le niveau 3 en style libre

Programme de style libre de patinage en couple d'une durée maximale de 1 min. 30 sec. Musique vocale permise.

Le programme doit inclure 8 des 10 éléments suivants :

- Poussées-élans avant à l'unisson, main dans la main
- Croisés avant à l'unisson, main dans la main – sens horaire
- Croisés avant à l'unisson, main dans la main – sens antihoraire
- Pirouette synchronisée sur deux pieds
- Pivot avant en couple côte à côte, position au choix
- Arabesque en couple, position au choix
- Saut de lapin synchronisé, main dans la main
- Séquence de pas en ligne droite
- Poussées-élans arrière, main dans la main
- Levée sur place (pas plus haut que la hauteur des épaules du patineur)

Patinage en couple de niveau 2

Admissibilité : Les deux membres du couple doivent avoir au moins atteint le niveau 4 en style libre
Programme de style libre de patinage en couple d'une durée maximale de 2 min. Musique vocale permise.

Le programme doit inclure 8 des 10 éléments suivants :

- Croisés arrière, position au choix – sens horaire
- Croisés arrière, position au choix – sens antihoraire
- Fente avec prise, position au choix
- Spirales avec prise, position au choix
- Levée saut de lapin
- Levée avec au plus 1 rotation du patineur et 1 ½ rotation de la patineuse – sans extension complète des bras du patineur
- Séquence de pas (tracé facultatif, au moins 8 pas) en ligne droite, circulaire ou en serpentif
- Saut synchronisé (au choix)
- Pirouette synchronisée sur un pied, 3 rotations.
- Pirouette en couple sur un pied, position au choix, 3 rotations.

Les éléments suivants sont INTERDITS dans ce programme :

- a. Levée au-dessus de la tête impliquant une extension complète des deux bras du patineur
- b. Spirale de la mort
- c. Lancés

Patinage en couple de niveau 3

Admissibilité : Un des membres du couple doit avoir atteint le niveau 4 au moins en style libre. Un des membres du couple DOIT être de niveau supérieur au niveau 4 de style libre.

Programme libre d'une durée maximale de 2 min. 30 sec. Musique vocale permise.

Le programme doit inclure les éléments suivants :

- 1 pirouette en couple
- 1 pirouette en solo
- 1 saut en solo
- 1 séquence de pas
- 1 levée
- 1 saut lancé
- 1 spirale de la mort (modifiée)

NIVEAU MAÎTRE DE PATINAGE EN SIMPLE

Les épreuves de niveaux maître $\frac{1}{2}$ et maître $\frac{3}{4}$ permettront à un patineur de descendre d'un niveau, mais les épreuves de maîtres **ne sont pas admissibles** pour le volet provincial ou les Jeux du Canada ou les Jeux mondiaux.

Afin de participer à une épreuve de niveau maître, l'athlète doit être âgé d'au moins 25 ans le 1^{er} juillet précédant la compétition. Ces épreuves sont destinées aux athlètes qui ne sont plus aptes à se conformer aux exigences de programme reliées à leur classement. Exemple : Un patineur qui se conformait aux exigences de programme pour le niveau 3 de style libre, mais qui, dû à l'âge ou à une blessure, n'est plus capable d'exécuter les éléments requis, mais qui ne peut passer au niveau inférieur en raison des règlements des Jeux olympiques spéciaux. Ce patineur passerait au niveau maître pour lequel il est capable d'exécuter les éléments requis, soit maître $\frac{1}{2}$ ou maître $\frac{3}{4}$, etc.

Une fois qu'un patineur passe à une épreuve de niveau maître, il doit y rester.

Épreuve maître de niveau 1/2 de style libre

Épreuve destinée aux patineurs qui exécutent les éléments du niveau 6 ou inférieur de Patinage Plus.

Programme de style libre d'une durée **maximale** de 1 min. 30 sec. Musique vocale permise.

7 éléments en tout

4 éléments de sauts

- a. Saut puissant
- b. Saut puissant avec rotation
- c. Saut glissé avant sur deux pieds
- d. Saut glissé arrière sur deux pieds

1 élément de pirouette

- a. Pirouette avant sur un pied (carre spiralée à partir d'une position stationnaire ou croisés arrière)

1 mouvement de transition

- a. Arabesque avant

1 autre

- a. Séquence de poussées arrière et de glissés

Aucune répétition de saut, de pirouette ou d'arabesque. Aucun élément supérieur à ceux de l'étape 6 de Patinage Plus.

Voir les critères d'évaluation de Patinage Plus de Patinage Canada

Les juges notent les aspects suivants : habiletés de patinage, performance et exécution

Épreuve maître de niveau 3/4 de style libre

Épreuve destinée aux patineurs qui n'ont pas maîtrisé plus de 5 sauts simples.

Programme de style libre d'une durée **maximale** de 2 min. *Musique vocale permise.*

9 éléments en tout

5 éléments de sauts

- a. Simple salchow
- b. Simple boucle piquée
- c. Saut de valse + simple boucle piquée en combinaison
- d. Simple boucle
- e. Combinaison de sauts (pouvant inclure un saut flip ou un saut Lutz)

2 éléments de pirouette

- a. Pirouette debout arrière
- b. Pirouette ~~debout~~, assise ou arabesque avec entrée avant, sans changement de pied, sans entrée sautée et sans variation de positions. Une pirouette avant debout est interdite.

1 séquence arabesque avant

Une séquence de deux arabesques avant avec un maximum de 8 pas entre les deux – une arabesque sur chaque pied, sans appui sur la carre intérieure ou extérieure. Chaque arabesque doit être maintenue pour un minimum de 3 secondes.

1 séquence de virages : virage trois avant extérieur, croisés arrière et Choctaw arrière intérieur – 4 répétitions (**deux séquences par pied doivent être exécutées, p. ex. : D-G-D-G**)

Aucune répétition de saut, de pirouette ou d'arabesque. Aucun élément supérieur à ceux de STAR 2.

Voir les critères d'évaluation de STAR 2

Les juges notent les aspects suivant : habiletés de patinage, performance et exécution, selon les critères d'évaluation de STAR 2

C. Mouvements interdits

Les mouvements suivants ne sont permis dans aucun programme à aucun niveau :

- les éléments de type sauts périlleux, y compris la roue, les culbutes à l'envers et les roulades sur la glace;
- se coucher sur la glace ou position agenouillée prolongée sur les deux genoux sur la glace, en position stationnaire à n'importe quel moment, y compris les écarts sur la glace;
- s'agenouiller ou glisser sur la glace (sur les deux genoux, sur les jambes ou sur plusieurs parties du corps) ou se soutenir d'une main ou des deux mains sur la glace.

D. Division

Il ne doit pas y avoir plus de 8 patineurs par groupe. Lorsqu'il y a plus de 8 patineurs inscrits pour le même niveau, une ronde de division s'impose. En cas de nombre impair de patineurs, le groupe le plus nombreux formerait le groupe « A » (groupe du plus haut niveau) pour la ronde de division.

E. Ronde de division en vue des finales

Si une ronde de division est nécessaire, les patineurs seront affectés à un groupe d'échauffement. Dès qu'un groupe termine son échauffement, sa compétition débute. (Groupe d'échauffement 1 – groupe de compétition 1).

Les résultats de la ronde de division ne sont pas affichés, seulement les groupes dans lesquels les patineurs concourront.

Si le nombre de patineurs est impair, les patineurs du groupe du plus haut niveau seront en nombre impair. **En cas d'égalité, les notes de composantes de programme serviront à départager les patineurs. S'il y a toujours égalité, le patineur ayant le moins d'évaluations mérite départagera l'égalité, suivi du nombre d'évaluations bronze, etc.**

Pour les épreuves de danse – seulement 1 danse sera utilisée pour une ronde de division (tirée au hasard le jour de la compétition)

F. Séances d'entraînement et échauffement

1) Glace d'entraînement

- Maximum de 10 patineurs sur la glace
- Les entraîneurs ne sont pas admis sur la glace pendant les séances d'entraînement
- Les patineurs s'entraînent par niveau et non par section

2) Échauffements

- Les entraîneurs ne sont pas admis sur la glace pendant les séances d'échauffement
- Les entraîneurs doivent avoir facilement accès aux athlètes, soit par les portes ouvertes ou des ouvertures dans la baie vitrée.

G. Sécurité en compétition

- 1) Toutes les portes ou tout autre accès à la glace doivent être fermés durant les épreuves (quand les patineurs s'exécutent)

H. Musique

Toutes les épreuves peuvent contenir de la musique vocale, qui doit être appropriée pour tous les âges. Au moment de l'inscription, chaque concurrent doit fournir deux CD pour la compétition. Un CD doit porter la mention « original » et l'autre, utilisé comme copie de secours, portant la mention « copie ». **(Vérifiez l'annonce de tenue de compétition pour les exigences exactes en matière de soumission de musique)**

Toutes les pièces utilisées doivent relever du domaine public ou des sociétés de perception des droits d'exécution.

Il incombe aux concurrents qui s'exécutent au son d'une musique composée spécialement pour leur programme, en tout ou en partie, d'obtenir l'autorisation écrite de l'auteur d'utiliser cette musique à la radio ou à la télévision ou d'obtenir l'autorisation nécessaire des sociétés compétentes pour la perception des droits d'exécution.

Exigences relatives à la musique :

- 1) Un seul programme doit être enregistré sur chaque CD.
- 2) Il doit s'écouler moins de deux seconds entre l'amorce du CD et le début de la musique.
- 3) Le nom du concurrent, son niveau et la durée de la musique doivent être indiqués sur l'étiquette du CD.

Pour les épreuves de danse, les patineurs peuvent choisir une musique de danse de la Série 8 ou de la musique contemporaine approuvée par Patinage Canada.

I. Code vestimentaire, accessoires et casques

1. Tenue vestimentaire

Sauf indication contraire, les tenues de patinage doivent être conformes aux exigences définies dans le *Manuel de gestion des compétitions* de Patinage Canada, section 6000, D3.0 (1-4)

- La tenue de compétition doit être modeste, digne et appropriée pour une compétition sportive. Elle ne doit pas donner une impression de nudité excessive. Le collant est interdit pour les hommes, mais les femmes peuvent porter la jupe, le pantalon ou le collant. Les hauts sans manches sont permis. La tenue peut servir à accentuer le caractère de la musique. La sécurité du patineur doit primer dans le choix du costume. Les traînes, les housses de patins et les bouts de tissus pendants qui pourraient provoquer une chute du patineur sont à éviter.

2. Accessoires

Les accessoires sont interdits. Tout article tenu à la main ou enlevé durant la performance est considéré comme un accessoire. Par exemple, un chapeau porté durant le programme n'est pas considéré comme un accessoire, mais peut le devenir s'il est enlevé volontairement durant la performance. Si une partie du costume tombe d'elle-même durant la performance, elle n'est pas considérée comme un accessoire.

3. Casques

- Tous les concurrents au niveau 1 doivent porter un casque homologué CSA.
- Tous les patineurs n'ayant pas réussi l'étape 5 (les patineurs au niveau 2) doivent porter un casque homologué CSA.

Veillez noter : Tous les patineurs qui ont réussi l'étape 5 doivent fournir une photocopie de leur fiche de rendement comme preuve lors de leur inscription, sinon ils devront porter un casque pour la compétition (sans exception)

J. Feuilles de programme prévu

Obligatoire pour toutes les épreuves de style libre et de patinage en couple.

**** Les entraîneurs et les patineurs** sont tenus de remettre les feuilles de programme prévu au moment de l'inscription à toute épreuve de patinage en simple et en couple (veuillez utiliser le formulaire fourni)

K. Notation

Toutes les épreuves donnent lieu à un classement. Le classement final sera affiché, mais pas les notes totales. Pour plus de renseignements, veuillez consulter l'annexe sur la notation.

L. Fiches de rendement

Après l'épreuve, les patineurs recevront tous une fiche de rendement précisant l'évaluation de chaque élément prescrit et de chaque composante de programme ou note du CPC selon l'événement et le niveau.

M. Médailles

Tous les patineurs qui se classent parmi les trois premiers reçoivent une médaille. (Aucune médaille ne sera attribuée pour la danse de niveau introduction)

N. Progression au niveau de compétition supérieur

- 1) Les patineurs ou équipes répondant aux critères suivants sont tenus de passer au niveau supérieur au cycle de compétition suivant.
 - Ont vaincu au moins un autre patineur inscrit ou une autre équipe inscrite aux Jeux d'hiver d'Olympiques spéciaux Canada (épreuves de patinage en simple seulement).
- 2) Les patineurs ou les équipes qui deviennent des champions nationaux dans une catégorie où ils se trouvaient seuls en compétition, à des jeux nationaux, peuvent s'inscrire au même niveau pour une compétition nationale ultérieure. Il appartiendra à leur entraîneur d'inscrire l'athlète dans la catégorie appropriée.
- 3) Si un patineur ou l'équipe se trouve dans un niveau divisé en groupe d'habiletés, seul le médaillé d'or du groupe le plus élevé est tenu de passer à un niveau de compétition supérieur.

O. Entraîneurs : Tous les entraîneurs doivent être actuellement inscrits auprès de Patinage Canada et d'Olympiques spéciaux Canada. Veuillez consulter la politique d'Olympiques spéciaux Canada pour les exigences du PNCE.

Afin d'accompagner un athlète de niveau 1 ou de niveau 2, l'entraîneur doit détenir le statut formé au moins de Patinage Plus. Pour accompagner un athlète au niveau 3 et plus ou d'assister à une épreuve de danse ou de patinage en couple, l'entraîneur doit détenir le statut formé au moins d'entraîneur régional (Patinage STAR primaire).



P. Niveaux

Durant le cycle de compétition qui s'étend sur 4 ans, les patineurs peuvent passer à un niveau supérieur. Les patineurs **ne peuvent descendre** de niveau, sauf s'ils participent aux épreuves de niveau maître.